



Philippe CARO
Conseiller municipal
PCF-Front de gauche
de Saint-Denis.

Madame, Monsieur,

En novembre 2016, les douanes et la police ont interpellé en flagrant délit des individus avec une demi-tonne de résine de cannabis au Centre technique municipal (CTM). Ils ont aussi retrouvé sur place plusieurs véhicules leur appartenant qui n'avaient rien à y faire.

Il s'agit de faits très graves. Qui soulèvent des questions toutes aussi graves.

Près de six mois après, aucune réponse n'est satisfaisante.

Je constate l'empressement de certains à prendre des mesures inefficaces mais à grand renfort de communication. Toutes sont dirigées vers le bas de l'échelle de l'administration communale et jamais vers le haut. Au contraire : le cadre administratif supérieur en charge notamment du CTM au moment des faits est promu par le maire et devient le chef de toute l'administration communale !

Il y a pourtant une question incontournable : qui savait quoi ? Et une réponse qui l'est tout autant : Il y a des élus et des cadres supérieurs de l'administration communale dont les fonctions étaient de savoir et d'agir. Alors, soit ils savaient et n'ont pas agit. Et c'est un problème. Soit ils ne savaient pas. Et c'est aussi un problème !

On mise sur notre méconnaissance à tous de ce site de travail pour créer un véritable « écran de fumée » qui nuit à l'indispensable travail de recherche de la vérité.

Ces mesures sont graves de conséquences. Pour les 300 agents territoriaux du CTM et leurs familles, et pour l'honneur des 3600 personnels de la mairie salis par les actes de quelques brebis galeuses. À toutes et tous, je renouvelle ici ma confiance. Mais c'est grave aussi pour le service public communal de notre ville, dont des pans entiers se trouvent de fait privatisés.

« Je propose à
celles et ceux
qui le souhaitent
de créer un
collectif d'usagers
du service public
communal »

L'opacité entretenue par une « enquête administrative » indigente (1) au point que le maire a refusé de la rendre publique pendant deux mois ; et les mesures inéquitables autant qu'inefficaces sont largement à l'origine de la grève survenue en février et mars au CTM.

Que des élues chargées par le maire de négocier une issue au conflit aient été directement dans la chaîne de responsabilité au moment des faits découverts en octobre dernier, a contribué à retarder l'ouverture de négociations (au bout de 25 jours !) et donc prolongé la durée du conflit et son durcissement par une grève de la faim de plusieurs agents communaux.

Comment sortir de cette situation ?

Dès novembre dernier, j'ai proposé en conseil municipal **la création d'une commission pluraliste** au sein de notre conseil, chargée de faire un travail de vérité lucide sur les faits survenus dans notre CTM.

Non pas pour trouver des « coupables » ou des « complices » : ça c'est le travail de la police et de la Justice (qui a mis en examen un agent communal), mais pour **une démarche lucide et totalement transparente** sur les faits graves survenus au CTM et les conséquences à en tirer pour l'ensemble de la chaîne hiérarchique, cadres administratifs supérieurs et élu-e-s inclus.

Nous sommes 21 élu(e)s, (sur 55) de la majorité comme de l'opposition, à demander la création de cette commission. J'ai bon espoir que cette commission pluraliste devienne réalité lors du conseil municipal du 30 mars. **Et je demanderai à en faire partie et à la présider.**

Pour autant **je souhaite vous dire ici mon inquiétude** : De nombreux obstacles ont été dressés ces derniers mois pour empêcher la transparence indispensable. D'autres obstacles peuvent encore être dressés pour empêcher ou limiter le travail de cette commission.

J'ai fait tout mon possible depuis octobre 2016, comme conseiller municipal de la majorité. Mais **si vous voulez que la transparence s'impose** sur les faits graves survenus dans notre service public communal et sur les conséquences à en tirer, **je pense qu'il va falloir que vous vous en mêliez.**

Je propose donc à celles et ceux qui le souhaitent de créer un « collectif d'usagers du service public communal » afin de garantir que la commission d'élus aille au bout d'un travail lucide de transparence et de vérité. Et associe les usagers au bon fonctionnement de notre CTM et de notre service public communal dans son ensemble.

Si vous êtes intéressé-e-s, vous pouvez me communiquer vos coordonnées par mail (philippecaro@sfr.fr), sur mon blog ou en m'écrivant à la mairie. Courant avril, je proposerai à celles et ceux qui se seront manifesté un temps d'information et d'échange.

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations, au service de notre ville.

Philippe Caro,



**Conseiller municipal
PCF-Front de gauche de Saint-Denis**

(1). Vous pouvez télécharger sur mon blog cette « enquête administrative » complète de 13 pages écrites en gros, commandée par le maire à un prestataire extérieur pour 12.500 €. (philippecaro.over-blog.com)

PARTICIPER AUX FRAIS ?

Cette lettre que vous avez entre les mains est diffusée par des citoyen-ne-s bénévoles. Je les remercie. Mais j'en finance personnellement l'impression. Parce qu'il est de mon devoir de tout tenter pour honorer la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant au conseil municipal.

Mais je ne suis pas riche. Alors si vous le souhaitez vous pouvez contribuer aux frais de ce courrier. J'ai ouvert une « cagnotte leetchi » publique sur Internet. Si le montant des sommes collectées dépassait ces frais, je mettrais intégralement cette « cagnotte » à disposition du « collectif d'usagers » que je propose de créer aujourd'hui.

Cagnotte du collectif d'usagers du service public communal de Saint-Denis :

<https://www.leetchi.com/c/cagnotte-de-collectif-dusagers-du-service-public-communal-de-saint-denis>